

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 03162  
Numéro SIREN : 418 166 096  
Nom ou dénomination : OCTO-TECHNOLOGY

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2019 sous le numéro de dépôt 31683

## DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 15-03-2019

N° DE DEPOT : 2019R031683

N° GESTION : 2000B03162

N° SIREN : 418166096

DENOMINATION : OCTO-TECHNOLOGY

ADRESSE : 34 avenue de l'opéra 75002 Paris

DATE D'ACTE : 22-01-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée constitutive

NATURE D'ACTE : Changement de président du directoire

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU 22 JANVIER 2019**

---

L'an deux mille dix-neuf,  
Le 22 janvier, à 15 heures 30,

Les membres du Conseil de surveillance de la société OCTO Technology (la « Société ») se sont réunis par téléconférence.

Sont présents:

- Monsieur Olivier Girard, Président du Conseil de surveillance,
- Monsieur Jean-Pierre Bokobza, Membre du Conseil de surveillance,
- Madame Sihem Ben Mahmoud-Jouini, Membre du Conseil de surveillance,
- Monsieur Allan Campbell, Membre du Conseil de surveillance
- Monsieur Gérard Degonse, Vice-Président du Conseil de surveillance

Monsieur Ludovic Cinquin, membre du Directoire et Directeur Général, Madame Laetitia Déal, Directrice financière de la Société et Madame Laurence Legris, Directeur Juridique du Groupe Accenture, sont également présents.

Il est constaté qu'au moins la moitié des membres du Conseil de surveillance sont présents ou représentés et qu'en conséquence, le Conseil peut valablement délibérer.

Il est rappelé que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour, à savoir :

1. Validation du compte rendu du Conseil de Surveillance du 6 novembre 2018
2. Constatation de la démission de Monsieur François Hisquin de ses fonctions
3. Désignation du nouveau Président du Directoire
4. Examen du rapport trimestriel
5. Point sur l'activité et les résultats financiers
6. Questions diverses

Chacun des membres du Conseil déclare avoir reçu l'ensemble des documents et informations requis par les textes lui permettant de prendre les décisions ci-dessous en toute connaissance de cause. La séance ouverte.

h)

### 1. Validation du compte rendu du Conseil de Surveillance du 06 novembre 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 2. Constatation de la démission de Monsieur François Hisquin de ses fonctions

Le Conseil de Surveillance est informé que Monsieur François Hisquin, président du Directoire a démissionné de ses fonctions de membre et de président du Directoire le 18 décembre 2018.

### 3. Désignation du nouveau Président du Directoire

Il est proposé de désigner le nouveau Président du Directoire. Monsieur Ludovic Cinquin est désigné à l'unanimité des membres présents et représentés.

### 4. Examen du rapport trimestriel

Le Président rappelle au Conseil qu'il doit examiner le rapport sur la situation de la Société au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2019 (septembre à novembre 2018) établi par le Directoire, conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 4 du Code de commerce.

Après en avoir délibéré, le Conseil déclare n'avoir aucune observation à formuler sur le rapport trimestriel du Directoire.

### 5. Point sur l'activité et les résultats financiers

Le Président du Conseil donne la parole à Madame Laëtitia Déal, Directrice financière de la Société, pour présenter les résultats consolidés d'OCTO pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2019.

Concernant l'activité Conseil France, les indicateurs opérationnels sont en nette amélioration par rapport au premier trimestre de l'exercice fiscal 2018 et conforme au budget, avec un taux d'activité de 73,4% (soit plus +2 points par rapport à 2018) et un prix de vente journalier de 997 euros (soit +40 euros par rapport à 2018) du fait de la croissance des prestations de formation, qui représentent plus de 10% de l'activité de conseil sur ce premier trimestre.

Les effectifs ont progressé de 20% par rapport à l'année dernière et le taux d'attrition très reste bas par rapport aux années précédentes. Le plan de rétention mis en place sur 2 ans lors du rachat est arrivé à échéance en novembre 2018, sans impact sur l'attrition à date.

L'activité Conseil France a ainsi progressé de près de 40% par rapport au premier trimestre 2018, avec une rentabilité hors versement de la prime de rétention similaire à celle de l'année précédente.

L'activité produit de la filiale Appaloosa reste constante.

Concernant l'international, les résultats sont nettement moins bons. Le taux d'activité baisse et les effectifs sont en retard par rapport au budget. L'Australie présente une rentabilité négative.

Madame Sihem Ben Mahmoud-Jouini demande des explications.

Monsieur Ludovic Cinquin explique que l'activité de la filiale marocaine est au rendez-vous, mais la progression en termes d'effectif est plus compliquée que prévue. La rentabilité est correcte mais en deça de l'année précédente car les salaires ont dû être augmentés pour s'aligner sur le marché marocain.



Concernant l'Australie, Monsieur Ludovic Cinquin explique que l'intégration de l'Australie rencontre des difficultés. Monsieur Jean-Pierre Bokobza précise que le Lead Octo en Australie s'interroge sur son intégration au sein d'Accenture, ce qui provoque des inquiétudes au sein des équipes Octo locales. Des discussions sont en cours avec le Lead et une offre d'intégration précise lui a été faite. Sa réponse est attendue dans les prochains jours.

Monsieur Gérard Degonse demande quelles sont les prévisions pour les prochains trimestres.

Monsieur Ludovic Cinquin précise que les perspectives commerciales sont très prometteuses en ce début d'année, avec un pipeline dynamique qui comprend de très beaux projets en synergie avec Accenture ou en direct avec le client, comme la refonte du système d'information des pompiers de Paris. Par ailleurs, un deal a été gagné face à Mc Kinsey, une première pour la société.

Monsieur Ludovic Cinquin note que l'intégration des équipes Accenture qui ont été transférées se passe pour le moment de manière favorable. Il relève cependant un mécontentement collectif suite à l'intégration et la mise en place des outils et procédures groupe Accenture au sein de la société. Il n'écarte pas la possibilité d'un impact sur l'attrition dans les prochains mois.

Monsieur Allan Campbell s'interroge sur le Cut Over. Monsieur Ludovic Cinquin précise que le Cut Over s'est bien passé grâce aux compétences et à l'implication des équipes PMI. Il relève cependant que le travail réalisé par les équipes Offshores s'est révélé parfois insatisfaisant, notamment sur le process « Achat », avec un paiement des fournisseurs extrêmement compliqué.

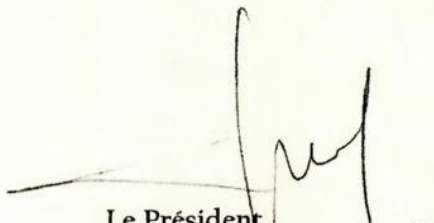
## 6. Questions diverses

Le Président constate qu'il n'y a pas de question.


\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance au moins.



Le Président  
Monsieur Olivier Girard



Un membre du Conseil de surveillance